

installations spécialisées qui sont intégrées à un système de production mondial. Le commerce peut être de nature classique – la production dans un pays étant destinée aux consommateurs d'un autre – ou peut porter sur des intrants intermédiaires. Certaines de ces questions seront examinées plus loin, mais d'autres devront être abordées ailleurs.

L'incidence des chaînes de valeur mondiales

Dans les médias populaires, une bonne partie de l'attention a porté sur les effets de l'expansion des chaînes de valeur mondiales en termes de transfert d'emplois à l'étranger – la délocalisation, c'est-à-dire le fait de cesser une activité au pays pour la faire exécuter à l'étranger, souvent dans un pays à faibles salaires⁸. Chez certains, la crainte s'est renforcée devant la possibilité croissante que les activités exportées à l'étranger touchent des emplois du secteur des services, considérés auparavant comme non-commercialisables.

Les estimations relatives au nombre colossal d'emplois qui pourraient être ouverts à la mobilité internationale ont ainsi fait la manchette : Blinder (2006) a estimé que jusqu'à 41 millions d'emplois aux États-Unis pourraient être délocalisés. Le McKinsey Global Institute (2005) a situé ce chiffre à 160 millions d'emplois dans le monde. Van Welsum et Vivkery (2005) ont calculé que les postes susceptibles d'être touchés représentent 18,1 p. 100 de l'emploi total aux États-Unis, 19,2 p. 100 dans l'UE 15 et 18,6 p. 100 au Canada. Bardhan et Kroll (2003) ont suggéré que le nombre de postes visés pourrait être d'environ 15 millions dans le secteur des services aux États-Unis (11,7 p. 100 de l'emploi total en 2003). D'autres estimations élargissent la gamme à entre 10 et 21 p. 100 pour les États-Unis. Le lecteur est invité à consulter Kirkegaard (2007) pour un survol de ces estimations. Une autre façon d'interpréter ces estimations est d'y voir une limite supérieure au nombre de postes qui sont devenus échangeables, ou qui pourraient le devenir. Une distinction est faite ici entre les emplois nécessitant une présence matérielle, comme ceux de chauffeur de taxi, de serveur ou de médecin, et les emplois qui n'exigent pas une telle présence : analyste

financier ou programmeur, par exemple. Cela a ajouté aux craintes soulevées par la délocalisation, alors que plusieurs emplois jugés aujourd'hui délocalisables sont précisément ceux qui étaient auparavant tenus pour non mobiles. En outre, ces postes ont tendance à offrir une rémunération intéressante et sont comblés soit par des membres de la classe moyenne, jusque-là à l'abri des effets de la délocalisation, soit par des personnes déplacées du secteur manufacturier qui ont migré dans le passé vers ces professions.

Mais ces craintes ne semblent pas fondées pour l'essentiel. Une mise à jour d'une étude largement citée de Forester Research prédit qu'aux États-Unis, jusqu'à 3,4 millions de postes dans le secteur des services pourraient être délocalisés d'ici 2015⁹. Appliquant une procédure simple de mise à l'échelle et d'ajustement pour les différences de structure industrielle, on peut affirmer qu'au Canada, ce phénomène toucherait environ 240 000 emplois dans le secteur des services. Si ce nombre paraît élevé, il ne représente tout de même qu'environ 2 p. 100 de l'emploi dans le secteur des services aux États-Unis cette année-là (une proportion similaire au Canada).

Les données du Bureau of Labor Statistics des États-Unis indiquent que 3,9 p. 100 des licenciements collectifs au cours d'une année sont liés à des activités déplacées à l'étranger (non seulement des services, mais aussi des activités manufacturières). Ces 33 200 pertes d'emploi représentent une infime portion des 7,4 millions d'emplois disparus durant la même année pour toute une foule de raisons, et une part encore plus infime des 8 millions nouveaux emplois créés. Une estimation semblable a été faite pour l'UE, soit 4,5 p. 100¹⁰. Il importe aussi de noter que si le nombre absolu de licenciements attribuables à la délocalisation est limité, les personnes qui perdent leur emploi pour cette raison demeurent en chômage pendant plus longtemps en moyenne, et lorsqu'elles trouvent un nouveau travail, il est habituellement moins bien rémunéré.

Bien que les médias aient souvent insisté sur le défi que pose la montée des chaînes de valeur mondiales, à savoir le déplacement d'emplois à l'étranger par le

8 Pour une définition de la délocalisation et des termes connexes utilisés dans la présente étude, veuillez consulter l'Appendice Deux.

9 Tel que rapporté dans Levine, 2004.

10 Les données sur les États-Unis proviennent du Mass Layoff Program, du Bureau of Labor Statistics, qui consigne les cessations d'emploi touchant 50 employés ou plus. Les données pour l'UE sont tirées de *The European Restructuring Monitor*, rapportées dans Kirkegaard, 2007, « Offshoring, Outsourcing, and Production Relocation – Labour Market Effects in the OECD Countries and Developing Asia ».